

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération n°2026-05-630

Objet : Election de la commission d'appel d'offres du PETR Vidourle Camargue

Séance du 20 mai 2026

Date de convocation : 12 mai 2026

Membres en exercice : 60 titulaires, 60 suppléants

Membres présents : 66 à l'ouverture de la séance

Membres votants présents : 47 titulaires et 8 suppléants soit 55 votants présents

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 5 procurations (M. Crespe à M. Filhol, M. Porret à M. Daumas, Mme Pradeille à M. Chambelland, M. Borg à M. Agnel, M. Bénézet à M. Roussel)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 1 (M. Papy à M. Creiche, non nécessaire puisque M. Creiche est suppléant de M. Papy)

Nombre total de voix : 60 à l'ouverture de la séance

Le quorum est atteint : 55/60 présents à l'ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Titulaires avec voix délibérative : Jean-Pierre FILHOL, Guylène BONFIGLIO, Cédric BONATO, André MORRA, Joachim RAMS, Florence COMBE, Thierry FELINE, Philippe BROUSSES, Jean-Paul FRANC, Martine ABELLO, Frédérico TULLO, André BRUNDU, Frédéric MESEGUER, Christophe TICHET, Mathieu ALLEGRE, Nelly RUIZ, Daniel SANTAMATILDE, Anne VIALLE, David SCHWARTZ, Angel POBO, Jean-Sébastien PEREZ, Adrien RUY, Jean-Louis BLANC, Michel CHAMBELLAND, Joffrey LEON, Brigitte MIRANDE, Nadia RAIS, Thierry AGNEL, Clément ROUSSEL, Nicolas DE CRAENE, Jean-Louis NICOLAS, Jean-Christophe MORANDINI, Céline FARRE, Robert DAUMAS, Véronique MARTIN, Michel DEBOUVERIE, Loïc FATACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Jean-Jacques ESTEBAN, Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Sonia MOKADDEM, Fabrice FENOY, Yves QUESADA, Jean-Antoine OTALORA, Christophe CALVET, Jérôme BOISSON.

Suppléants avec voix délibérative : Jean-Philippe CREICHE, Sandrine RIOS, Serge LLORCA, Jean-Pierre BONDOR, Madeleine BUCQUET, Julie CROIN, Gérard ESPINOSA, Xavier THOMAS.

Suppléants sans voix délibérative : Nicolas VIDAL, Fabienne GAUDIN, Laëtitia CNUDE, Sabrina CROZAT, Johanna PRIOUX, Jean-Michel ANDRIUZZI, Cécile MARQUIER, Sandrine SERRET, Anne BAYLE, Alain THEROND, Michel LARROUY-CASTERA.

Absents excusés : Charly CRESPE, David PAPY, Nicolas MEIZONNET, Magali PRADEILLE, Christian BORG, Daniel FICHOT, Alexandra BRUGUIER, Sylvie ALBAN, Sabrina CROZAT, Stéphane PORRET, Grégory BENEZET, Benjamin BRUNEL, Bernard CHLUDA, Patrice SPEZIALE, Isabelle DE MONTGOLFIER, David JEANJEAN, Marie PELLET LAPORTE.

Rapporteur : M. Thierry AGNEL

Exposé :

En raison de l'élection de nouveaux délégués syndicaux, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la commission d'appel d'offres du PETR Vidourle Camargue à caractère permanent. La commission doit être composée du/de la Président(e) du PETR (membre de droit), de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Il est proposé d'élire au sein du Comité syndical un(e) représentant(e) titulaire et un(e) représentant(e) suppléant(e) de chaque EPCI (la présidence mise à part) pour pourvoir aux 5 sièges.

Est président(e) de la CAO de droit, le/la président(e) du PETR Vidourle Camargue, autorité habilitée à signer les marchés. Il/elle peut désigner un(e) représentant(e) parmi les membres du bureau ou du comité syndical à la présidence de la CAO et lui conférer la fonction de signature des marchés par délégation.

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Présidence CAO au titre du PETR	Le Président du PETR ou son représentant par délégation	
CC Terre de Camargue	1	1
CC Petite Camargue	1	1
CC Rhône Vistre Vidourle	1	1
CC Pays de Sommières	1	1
CA Lunel Agglo	1	1

Il est fait appel à candidatures.

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Présidence CAO au titre du PETR	Le Président du PETR ou son représentant par délégation	
CC Terre de Camargue	Philippe BROUSSES	André MORRA
CC Petite Camargue	Nelly RUIZ	Anne VIALLE
CC Rhône Vistre Vidourle	Jean-Louis BLANC	Angel POBO
CC Pays de Sommières	Clément ROUSSEL	Nicolas DE CRAENE
CA Lunel Agglo	Jacques GRAVEGEAL	Jean-Jacques ESTEBAN

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver, conformément à l'article 1411-5 du CGCT, la liste des candidatures proposées,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.


Résultat du vote :

Vote pour : 60

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président,
Thierry AGNEL



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication
 - En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 26.05.2026
- Le directeur général des services, Maxime Charlier



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue